

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département du Finistère

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 avril à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal (Espace Simone Veil), en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe RONARC'H.

Date de la convocation : 10/04/2024

Membres en exercice : 18

**Présents :**

**Mesdames :** Michèle BUREL, Nelly VIVIEN, Claudie SIMON, Christelle GUEZENGAR, Christine LE GOFF LE PESQUE, Jacqueline JAFFRY,

**Messieurs :** Philippe RONARC'H, Jean-Pierre KERSALE, Olivier BODILIS, Hervé LE COZ, Olivier LAURAIN, Jacques DYONIZIAK, Mickaël LE COZ, Patrick PERENNOU, Thierry ARNOULT

**Absents excusés :** Armelle RONARC'H (pouvoir à Claudie SIMON), Chloé ANDRO (pouvoir à Michèle BUREL)

**Secrétaire de séance :** Michèle BUREL

\*\*\*\*\*

**Objet : Délibération n°2024-0018 – Vote Budget Primitif 2024 Lotissement Ilot Cœur de Bourg**

Madame Nelly VIVIEN présente le budget du lotissement préparé par les services et validé par les services de la DGFIP.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le projet de budget tel qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	BP 2024
<b>002</b>	<b>Résultat reporté</b>	96 631,26
011	Charges à caractère général	75 000,00
65	Charges de gestion courante	5,00
	<b>Total OP Réelles</b>	0,00
042	Op ordre de transfert entre sections	
	71355 Variation stock terrains	41 538,05
	<b>Total OP d'Ordre</b>	41 538,05
<b>Total Dépenses fonctionnement</b>		<b>213 174,31</b>

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	BP 2024
<b>002</b>	<b>Résultat reporté</b>	
70	Ventes terrains	73 687,50
75	Subvention budget principal	139 481,51
	<b>Total OP Réelles</b>	213 169,31
043	Opération intérieur de section	
	7588	5,00
	<b>Total OP d'Ordre</b>	5,00
<b>Total Recettes fonctionnement</b>		<b>213 174,31</b>

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	BP 2024
OO1	Résultat reporté	
168748	Remb avance Budget Commune	184 074,72
	<b>Total OP Réelles</b>	<b>184 074,72</b>
040	Op ordre de transfert entre sections	
	<i>3555 Constatation stock final</i>	
	<b>Total OP d'Ordre</b>	
<b>Total Dépenses investissement</b>		<b>184 074,72</b>

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	BP 2024
OO1	Résultat reporté	142 536,67
16	Avance Budget Commune	
	<b>Total OP Réelles</b>	<b>0,00</b>
021	Virement section fonctionnement	
040	Op ordre de transfert entre sections	
	<i>3555 Stock terrains</i>	41 538,05
	<b>Total OP d'Ordre</b>	<b>41 538,05</b>
<b>Total Recettes investissement</b>		<b>184 074,72</b>

Madame VIVIEN précise que la nouvelle nomenclature M57 ne comprend plus de comptes « Dépenses imprévues » mais que le conseil doit être informé des taux de fongibilité des comptes prévus en section de fonctionnement et en section d'investissement. Le plafond étant de 7,5%.  
Le taux de fongibilité adopté pour les deux sections est de 3%.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget 2024 du Lotissement Ilot Cœur de Bourg tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré à POULDREUZIC, le 16 avril 2024

Pour extrait conforme,

Le Maire, Philippe RONARC'H

La secrétaire de séance, Michèle BUREL



Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 029-212902258-20240416-2024\_0018-DE

Visa de la préfecture : .....

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du **18/04/2024**.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication